



DÉMENTIS

8 mars 2019.

CYBERGUN, acteur mondial du tir de loisir, souhaite apporter deux démentis importants en réponse à des rumeurs et fausses informations.

D'une part, la société déclare formellement ne pas être en situation de cessation de paiement ou de faillite. Cette « fake news » circule depuis quelques jours sur les réseaux sociaux et serait alimentée par le retard de publication des résultats semestriels au 30 septembre 2018. Comme indiqué dans le communiqué de presse du 1^{er} février 2019, le délai nécessaire à la production des comptes a été allongé par l'intégration de nouvelles sociétés dans le périmètre de consolidation. Il s'agit donc de faits purement techniques.

En outre, la société rappelle que son actionnaire de référence s'est engagé à couvrir, le cas échéant, les besoins de trésorerie sur les douze prochains mois lors du dernier arrêté des comptes (communiqué de presse du 25 septembre 2018) et à l'occasion de l'augmentation de capital avec maintien du DPS de juillet 2018.

D'autre part, la société réfute catégoriquement l'idée d'un éventuel désengagement de son actionnaire de référence. Cette seconde « fake news » serait alimentée par le récent prêt de titres déclaré à l'AMF conformément aux obligations des sociétés cotées. Ce prêt de titres à la société ABO est par nature temporaire et a été mis en place dans le cadre du financement obligataire (OCEANE) annoncé dans le communiqué de presse du 30 janvier 2019. Dès la fin de ce contrat, l'actionnaire de référence récupèrera l'intégralité des titres prêtés.

Hugo BRUGIERE, Vice-président et Directeur général de CYBERGUN et Président de Restarted Investment, actionnaire de référence de CYBERGUN, déclare : *« Nous avons investi près de 10 MEUR en juillet 2018 sur la base d'un cours de référence de 0,88 EUR et convertis au total près de 20 MEUR de notre compte courant depuis notre arrivée chez CYBERGUN. Nous comprenons évidemment l'impatience du marché à voir les fruits de plusieurs années de restructuration, notamment concernant les marchés militaires et le projet que nous développons depuis un an et demi. Mais cela ne doit pas nourrir les rumeurs, infondées, de ces derniers jours. La société suit son plan de retournement et communiquera en temps voulu les résultats des différentes actions menées. Je rappelle une nouvelle fois que nous avons investi dans CYBERGUN sur une logique de long terme et avec un projet précis sur lequel nous avançons aujourd'hui. »*

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

A propos de CYBERGUN : www.cybergun.com

CYBERGUN est un acteur mondial du tir de loisir, qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance. Lors de son exercice clos au 31 mars 2018, la société a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 30 MEUR. Les titres CYBERGUN (FR0013204351 – ALCYB) sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

Contacts :

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES-LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Nicolas BOUCHEZ au +33 1 53 67 36 74

ATOUT CAPITAL

Listing Sponsor : Rodolphe OSSOLA au +33 1 56 69 61 86